12/14 – 15 et 22 avril 2014

12 à 16 participants

Actualités

Agenda > [lien vers l'agenda en ligne]

Elections

Les intercommunalités ont procédé à leurs élections de présidence.

- Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais : Jean-Paul BRET (idem préc.)
- Communauté de Communes du Grésivaudan : Francis GIMBERT (idem préc.)
- Communauté de Communes de la Matheysine : Fabrice MARCHIOL (idem préc.)
- Syndicat d'Aménagement du Trièves : ?
- Syndicat Mixte du Pays de Bièvre-Valloire : ?
 - Bièvre Isère Communauté : Yannick NEUDER (idem préc.)
 - Communauté de Communes de Bièvre-Est : ?
- Syndicat Mixte du Sud Grésivaudan : ?
 - Pays de St Marcellin : André ROUX
 - Communauté de Communes de Vinay Chambaran Vercors : Laura BONNEFOY
- Communauté de Communes du Massif du Vercors : Pierre BUISSON (idem préc.)
- Communauté Urbaine de LYON : Gérard COLLOMB (idem préc.)

L'élection du Président de la Métro se déroulera le 25 avril

- Constitution d'un groupe politique des petites communes à la Métro. Il s'agit de l'ADIS - Agir pour un Développement Intercommunal Solidaire. Ce groupe est présidé par Jacques NIVON qui pourrait présenter sa candidature à la Présidence de la Métro.
- Christophe FERRARI est la candidat investi par le PS et compatible avec les idées des représentants grenoblois
- On peut imaginer également une candidature de l'UMP et apparentés.

Au niveau communal, on assiste aux premiers remaniements. A Saint Martin d'Hères, M. GUESMI, adjoint, démissionne de son mandat.

Actions à mener

- *Lettre aux nouveaux maires (ALT)*
- *Lettre aux sortants (MO)*

Réforme territoriale

- André VALLINI, Président du Conseil Général de l'Isère, a été nommé, Secrétaire d'Etat à la Réforme Territoriale. Il n'a pas encore confirmé s'il démissionnait de son poste à la Présidence du Conseil Général.

- Le gouvernement souhaite revoir la carte des Régions en en gardant 12 sur 22 actuellement ; les départements sont appelés à disparaître
- Le périmètre de ces Régions pourrait être celui des élections européennes. On pourrait également imaginer des Régions transfrontalières. On ne peut que constater un décalage de plus en plus important entre les décisions nationales et les réalités locales.

Déplacements

Vélotaxis (Maurice, Evelyne, Janig)

- Suite à la rencontre du 17 avril avec Lionel FAURE et Stéphane GUSMEROLI du SMTC, le projet sera orienté vers sa dimension sociale (Sécurité Sociale, CAF, PMR …). Des contacts seront à prendre avec les organismes en charge du maintien à domicile.
- Le point a été fait sur les expériences précédentes (en 2007/2010 ?). Ces projets étaient entièrement privés, contrairement à l'expérimentation Vélotaxis qui s'appuie sur des fonds publics.
- Le SMTC apporte dans un premier temps un soutien moral et technique à cette expérimentation. Il pourrait apporter une aide en cas de besoin d'extension de l'expérimentation sur 6 mois supplémentaires.
- Le dossier de subvention est à compléter pour le 18 avril mais l'association Portail Rouge ne pourra se prononcer qu'à partir du 5 mai.

Actions à mener

- *Faire un document de présentation*
- *Faire valider l'accord de partenariat par l'association Portail Rouge*
- *Prendre contact avec le CCAS de SMH, la ville de SMH/adjoint Personnes âgées*
- *Prendre contact avec ALERTES, Association PMR, COLORPA, Associations du CCAS, MGEN, …*
- *Répartir les rôles entre les participants à ce groupe de travail.*
- *Demander à la Région un délai supplémentaire*

Changements de modes (Evelyne, Alain LT, Janig)

- Le 17 avril, l'Union de Quartier Arago-Jean Macé-Martyrs organisait une réunion sur les changements de mode, en présence du nouvel adjoint aux déplacements à la Ville de Grenoble, Jacques WIART. Les 20 participants ont visionné la vidéo avant d'échanger pendant une heure assez librement.
- Ce fut l'occasion d'échanger autour de nombreuses initiatives personnelles et de soulever des difficultés récurrentes. Sentiment d'insécurité, incivilités des cyclistes, partage de la voirie, contraintes de temps, partage de voitures, train
- La prochaine réunion se déroulera le 19 mai à la MISE - Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi.
- La Métro inaugure des stages sécurité à vélo mensuel (3h, samedi matin, agence mobilité Alsace-Lorraine, voir le lien). Le premier stage n'a pas fait recette, LAHGGLO fera une diffusion d'information

Actions à mener

- *Faire une synthèse des réunions*
- *Lancer une campagne de communication*

- *Interpeller les élus communaux et communautaires*

Lettre aux syndicats des transport

- Le courrier aux syndicats de transport a été transmis le 15 avril. Voir le lien

Compte déplacements

La réunion s'est déroulée le 14 avril, à la MNEI, devant une quarantaine de participants, membres de l'ADTC et des associations de quartier. Julie BLAIS et Arnaud SAILLET du SMTC ont présenté un document simplifié et ont répondu aux nombreuses questions.
Lien vers le document

BILAN

Points positifs	- Une bonne participation - Une bonne répartition homme/femme - Une grande pédagogie et transparence sur ce sujet complexe - Une bonne interaction
Points à revoir	- Trop dense pour le grand public et pas assez pour le public averti - Trop d'interruption de séance - Manque d'explication sur certains chiffres - Risque d'une utilisation partiale du document - Manque l'impact spatial - Manque la prise en compte des véhicules contraints/non contraints
Pistes d'amélioration	- Rappeler les hypoyhèses - Indiquer les écarts-type pour certaines données moyennes - Faire une synthèse en mettant en évidence les conclusions et les perspectives pour les politiques publiques - Proposer une mise en perspective dans le cadre des principes du SCoT - Revoir l'affectation de certains coûts (les trottoirs pour la marche, par ex)

Environnement

Déchets (Alain LM, Fabrice, Maurice, Janig)

- Une rencontre avec Cécile DE COMBRET s'est déroulée le 17 avril. Le programme présenté lui a paru intéressant, mais elle attend une validation politique pour se prononcer.
- Différentes informations ont été transmises sur le compostage : journée de formation, … LAHGGLO en fera le relais. A cette occasion, ont été évoquées les difficultés rencontrées par les habitants qui souhaitent se lancer dans le compostage individuel ou collectif en milieu urbain. Comment maintenir la dynamique ? Comment assurer la relève ? Comment éviter les dépôts sauvages ? Quelle animation ? Quelle utilisation des sous-produits ?
- Les demandes de stand ou d'animations des associations doivent être transmises très rapidement pour l'automne. Le contact est Didier BOULLOUD didier.boulloud@lametro.fr / 04 76 59 40 28
- Côté UnisCité, la rencontre du 10 avril a conclu à un intérêt mutuel. Pour la mise à disposition de 4 jeunes sur 5 mois, l'association s'engagera à une participation aux frais de 3000€

Actions à mener

- *Faire un dossier pour transmettre aux unions de quartier avec les journées de formation, les journées portes ouvertes, …*
- *Prochaine réunion de travail : le jeudi 15 mai 9h30-11h30 au local*

Bilan de la qualité de l'air 2013

- Ce bilan a été présenté lors d'une conférence de presse le 18 avril 2014, en présence de
 - le Président d'AirRhône-Alpes, Alain Chabrolle (également VP Région délégué à la santé et à l'environnement)
 - l'adjoint de Grenoble à l'Urbanisme et au logement, Vincent Fristot
 - Le directeur régional adjoint de la DREAL, Jean-Philippe Deneuvy
 - le Directeur de la DREAL Grenoble, Jean-Pierre Foray
 - Le directeur territorial zone Est d'AirRhone-Alpes, Didier Chapuis
- Le bilan de l'air sur 2013 montre le maintien d'une tendance à la baisse des polluants, mais une relative stagnation pour les poussières fines, les NOx (limite asymptotique). Ces polluants sont principalement présents aux abords des grands axes, sauf pour l'ozone dont les concentrations sont élevées en altitude.
- Sur le bassin grenoblois, 1000 personnes sont concernées par des dépassements sur les poussières fines (150 000 sur la Région), 3000 pour les NOx (48 000 sur la région). On a enregistré 45 jours de dépassement (35 autorisés)(83 jours de dépassement sur la Région). 90% de ces dépassements sont liés aux poussières fines.
- Cela ne satisfait toujours pas les exigences européennes, dont l'avis motivé sur un éventuel contentieux devrait être reçu par la France dans les prochains jours (au même titre qu'une quinzaine d'autres pays européens). Le PPA de Grenoble a été signé en février dernier pour apporter des preuves d'un engagement local, mais cela devrait à peine suffire à amadouer l'administration européenne.
- La mise en œuvre du PPA est donc cruciale pour provoquer un nouvel infléchissement dans la baisse des pollutions. Cela passe essentiellement par l'interdiction de nouveaux logements avec foyers ouverts, un renouvellement aidé des foyers existants sur la base de l'expérimentation de la vallée de l'Arve, des limitations de la circulation (vitesse et zone), des parades plus efficaces en période de crise.
- Un nouvel arrêté est paru pour réformer les dispositifs d'alerte (26 mars 2014 - voir le lien et ci-dessous). Le passage de niveau 1 à 2 est accéléré et les dispositifs plus contraignants (mise en application 1er juillet 2014)
- Il est rappelé que la Région s'est également engagée pour améliorer la qualité de l'air (Schéma régional Climat Air Energie, adopté le 17 avril 2014).
- Il reste que cette situation est considérée comme grave d'un point de vue santé publique par les pouvoirs publics, qui alerte sur le fait qu'à cette mauvaise qualité de l'air s'ajoute sur une grande partie de la région une pollution aux pollens (ambroisie notamment). Le bassin grenoblois est encore protégé à l'heure actuelle, mais la situation devrait se dégrader dans les prochaines années si aucune mesure n'est prise pour stopper la progression de l'ambroisie. Autre sujet qui devrait être abordé : la qualité de l'air intérieur, qui se dégrade dans un habitat mieux isolé et donc moins bien ventilé.
- Une enquête IPSOS a montré qu'1 rhonalpin sur 2 était prêt à faire un geste régulièrement pour participer à l'amélioration de la qualité de l'air (déplacement, chauffage, ...). 83% des habitants se disent mal informés et souhaiteraient l'être plus et mieux.

Au niveau national, l'impact sanitaire est chiffré à environ 30 milliards d'euros, soit 460€/hab/an.

- L'adjoint à l'urbanisme de Grenoble a souhaité souligner que l'action à la source était une priorité (action sur le chauffage urbain individuel et collectif, réhabilitation des bâtiments, frein sur l'élargissement des voies routières, coup d'accélérateur sur les pistes cyclables pour multiplier par 3 la part modale vélo, meilleur information des habitants sur l'ATMO, passage en niveau alerte plus rapide).
- Il a demandé que le PPA soit dès à présent révisé pour intégrer les remarques de la commission d'enquête. Il considère que c'est actuellement insuffisant en termes de calendrier et de moyens. Des solutions sont à trouver, notamment fiscalement.

Actions à mener

- *Prendre rendez-vous avec l'adjoint à l'Urbanisme, Vincent FRISTOT*
- *Mettre les éléments en ligne dès diffusion du support par AirRhône-Alpes*

Urbanisme

Balades Urbaines (Alain LT, Maurice, Clotilde)

- Le projet porté par le GT Qualité de Ville se concrétisera le 17 mai par une première balade dans le quartier Championnet. Cette balade a valeur de test et sera présentée comme tel à la Ville de Grenoble. Lors de son AG du 25 avril, le questionnaire et la balade seront validés
- Alain et Maurice ont également rencontré le président de l'Association des Habitants des Granges (Pierre RAYNAUD), qui se dit très intéressé par ce projet. Cela pourrait permettre d'apaiser les relations locales avec les représentants communaux.

Actions à mener

- *Faire un dossier pour transmettre aux unions de quartier avec les journées de formation, les journées portes ouvertes, …*

Délégations

Renouvellement du Conseil de Développement (Maurice, Alain, Marie-Christine, Janig)

- LAHGGLO a souhaité apporter son point de vue sur le renouvellement du CD. Un courrier a été adressé à sa Présidente. Voir le projet de renouvellement et le courrier

CCSPL (Maurice, Janig)

- La CCSPL de la Métro travaille à son évaluation et à son renouvellement. Deux scénarios sont proposés : l'un au fil de l'eau, le second vers une approche plus participative.
- Il est convenu de transmettre à la Métro quelques remarques dont la nécessité de s'adapter au nouveau périmètre (géographique, thématique), l'articulation avec le C2D (qui pourrait également rendre un avis sur ce renouvellement) et avec les instances existantes.

Actions à mener

- *Transmettre ces éléments à la Métro*